



Secrétariat Général

Direction générale des
ressources humaines

Sous-direction du recrutement

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Concours du second degré – Rapport de jury

Session 2010

Type de concours CAPLP

Nature du concours Externe

Section Sciences et techniques médico sociales

**Rapport de jury présenté par Françoise Guillet
Présidente de jury**

Les rapports des jurys des concours sont établis sous la responsabilité des présidents de jury

SOMMAIRE

	page
Composition du jury	3
Concours externe	
- Renseignements statistiques	5
Concours d'accès à la liste d'aptitude (CAFEP)	
- Renseignements statistiques	5
Epreuves d'admissibilité	
- Sciences médico-sociales	
o Sujet	6
o Rapport de l'épreuve	6
- Projet d'organisation ou étude de cas	
o Sujet	9
o Rapport de l'épreuve	9
Epreuves d'admission	
- Action sanitaire et sociale	
o Sujets	13
o Bibliographie de l'épreuve	
o Rapport de l'épreuve	15
- Travaux pratiques	
o Sujets	19
o Rapport de l'épreuve	26
- Epreuve sur dossier	
o Rapport de l'épreuve	32
Conclusion générale	35
Epreuves du concours	
Définition des épreuves	
Programme du concours	
Bibliographie	

COMPOSITION DU JURY

CAPLP EXTERNE

Mme GUILLET	Inspectrice Générale de l'Education Nationale Présidente
Mme GOMBEAU	Inspectrice de l'Education Nationale – Académie de LILLE Vice présidente
Mme LOUVION	Inspectrice de l'Education Nationale – Académie de LILLE Vice présidente
Mme DEMONCHY	Chef de Travaux au lycée M. Cachin SAINT OUEN Secrétaire générale
Mme AILLOT	Académie de GRENOBLE
Mme AZRA	Académie de PARIS
Mme BAJEK	Académie de NANCY-METZ
Mme BERGER	Académie de VERSAILLES
Mme BERNARD	Académie de GRENOBLE
Mme BERTIN	Académie de REIMS
Mme BONGRAIN	Académie de BORDEAUX
Mr BOUQUET	Académie de PARIS
Mr BRUN-PICARD	Académie d'AMIENS
Mme BRUN VITTONÉ	Académie de GRENOBLE
Mr CASTEL	Académie de MONTPELLIER
Mme CHALARD	Académie de CRETEIL
Mme CHARPENTIER	Académie d'ORLEANS-TOURS
Mme CHARROIN	Académie de GRENOBLE
Mme CHATEMET	Académie de LIMOGES
Mme CILPA	Inspecteur Education Nationale - Académie de GUADELOUPE
Mr CLERC	Académie de BESANCON
Mme COMBES	Académie de VERSAILLES
Mme CROS	Académie de NANTES
Mr DASQUE	Inspecteur Education Nationale - Académie de TOULOUSE
Mme DAVID	Académie de STRASBOURG
Mme DELOMEL	Inspecteur Education Nationale - Académie d'ORLEANS-TOURS
Mme DENIBAS MORIN	Académie de ROUEN
Mme DOUBLIEZ	Académie de LYON
Mme DUCHESNE	Inspecteur Education Nationale - Académie de CRETEIL
Mme EL HADDAOUI	Académie de LILLE
Mme FOUQUET	Académie de LILLE
Mme FOURMENT	Inspecteur Education Nationale – Académie de NICE
Mme FOURNIOL	Académie de GRENOBLE
Mme GROLLIER BARON	Académie de LYON
Mme HEGO	Académie de VERSAILLES
Mme KATEB	Académie de STRASBOURG
Mme LAMBERT	Académie de REIMS
Mme LAUWERS	Académie de LILLE
Mme LE DOEUF	Académie de CRETEIL
Mr LIZAGA	Académie de LILLE
Mme LUCIANI	Académie de NANTES
Mme MARTIN	Académie d'AMIENS
Mme MARTINEZ	Académie de VERSAILLES
Mme MATHY	Académie de DIJON
Mme NANOT	Académie de LIMOGES
Mme OTTENHEIM	Académie de TOULOUSE
Mme PERI	Académie de VERSAILLES
Mme PICKAERT	Académie de LILLE
Mme POIREL LESUEUR	Académie d'AMIENS
Mme POURCENOUX FARET	Académie de TOULOUSE
Mme PREUVOT	Académie de LILLE

Mme QUEVA	Académie de LILLE
Mr QUEVA	Académie de LILLE
Mr QUINOT	Académie de LILLE
Mr RAGOT	Académie d'ORLEANS-TOURS
Mme RAVAT	Académie de LILLE
Mme RIVAT	Académie NANCY-METZ
Mme ROBAGLIA	Académie de NICE
Mme ROUGER	Académie de POITIERS
Mme ROUSSEL	Académie de BESANCON
Mme ROUSSEL LANNUZEL	Académie de LILLE
Mme SCHENA	Académie de CLERMONT FERRAND
Mme SERRE	Académie d'ORLEANS TOURS
Mme SOUETRE	Académie de RENNES
Mr TOURVIEILLE	Académie de CLERMONT FERRAND
Mr VILLERONCE	Académie d'AIX-MARSEILLE

CONCOURS EXTERNE STMS

Renseignements statistiques

Nombre de postes :	30
Candidats inscrits :	482
Candidats ayant composé	198
Nombre de candidats admissibles :	64
Moyenne des candidats admissibles :	09.28 / 20
Candidats présents à l'admission	54
Candidats admis	30
Meilleure note d'admissibilité :	12,38 / 20
Meilleure note d'admission :	17,1 / 20
Meilleure note globale admissibilité admission	14,32 / 20
Moyenne portant sur le total général (admissibilité + admission)	
Moyenne des candidats admis :	11.39 / 20

CONCOURS D'ACCES A LA LISTE D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ENSEIGNEMENT DANS LES ETABLISSEMENTS PRIVES SOUS CONTRAT (CAFEP)

Renseignements statistiques

Nombre de postes :	30
Nombre de candidats inscrits :	119
Candidats ayant composé	61
Nombre de candidats admissibles :	38
Moyenne des candidats admissibles :	07.68 / 20
Candidats présents à l'admission	34
Candidats admis	27
Meilleure note d'admissibilité :	11,40 / 20
Meilleure note d'admission :	15,07 / 20
Meilleure note globale admissibilité admission	13,55 / 20
Moyenne portant sur le total général (admissibilité + admission)	
Moyenne des candidats admis :	11.13 / 20

EPREUVES D'ADMISSIBILITE

SCIENCES MEDICO – SOCIALES

Durée : 5 heures – coefficient : 1

SUJET

Sujet consultable sur le site <http://www.education.gouv.fr/cid4927/sujets-des-epreuves-d-admissibilite-et-rapports-des-jurys.html>

Rapport sur l'épreuve de SCIENCES MEDICO-SOCIALES :

Rapport établi par Mesdames AZRA, BERGER, CHALARD, CHARPENTIER, CHATENET, CROS, MARTIN, MARTINEZ, NANOT, OTTENHEIM, POURCENOUX FAREZ, ROBAGLIA, SOUETRE et Messieurs BOUQUET, BRUN-PICARD, FOUQUET, LIZAGA, QUINOT, TOURVIEILLE, VILLERONCE

1 – RESULTATS :

- Moyenne générale de l'épreuve : 5,12
- Moyenne des candidats admissibles : 7.02
- Répartition des notes :
 - notes supérieures ou égales à 12 : 0
 - notes comprises entre 10 et 12 : 2
 - notes comprises entre 08 et 10 : 38
 - notes comprises entre 05 et 08 : 100
 - notes inférieures à 5 : 119
- Note maximale : 11.81

2 – OBSERVATIONS DU JURY

1^{ère} partie : SMS

OBSERVATIONS DU JURY

Le jury a apprécié :

- les copies avec des connaissances bien actualisées
- quelques copies structurées, distinguant clairement les différentes parties avec des phrases de liaison;
- une présentation claire et aérée ;
- une écriture lisible, une orthographe correcte ;
- une syntaxe et un vocabulaire maîtrisés ;
- une introduction générale synthétique présentant :
 - le thème général
 - une recherche de plan
- une conclusion synthétisant le sujet et permettant une ouverture et des pistes de réflexion
- des capacités de synthèse, d'analyse

Le jury a regretté :

- des copies peu soignées avec des abréviations, des points de suspension
- un niveau d'expression très pauvre pour de futurs enseignants
- une absence d'utilisation d'un vocabulaire spécifique
- des connaissances imprécises, insuffisantes ou partiellement développées
- des confusions dans les connaissances
- une simple copie d'extraits d'annexes
- une difficulté à utiliser les annexes et à les commenter;
- le manque d'analyse et de synthèse.
- un manque de recul par rapport au sujet
- une gestion du temps ne permettant pas de traiter équitablement l'ensemble du sujet.
- une absence de construction du devoir (introduction, conclusion et transitions)
- une orthographe déficiente et écriture peu lisible
- des fautes de grammaire et de syntaxe
- des parties hors-sujet

CONSEILS AUX CANDIDATS :

- Analyser correctement le sujet.
- Utiliser judicieusement les annexes
- Attacher de l'importance à la présentation et à la mise en page des copies
- Approfondir ses connaissances théoriques

2^{ème} partie : BIOLOGIE

OBSERVATIONS DU JURY :

Le jury rappelle que :

- les candidats doivent prendre connaissance des programmes requis pour les épreuves du concours,
- les connaissances doivent être actualisées et d'un niveau universitaire,
- les candidats doivent éviter le remplissage et/ou la paraphrase de documents qui ne rapportent aucun point.

Le jury précise qu'il est nécessaire de rédiger un devoir comprenant :

- une introduction permettant de définir les différentes questions,
- un plan respectant l'ordre des questions posées, qui facilite la lecture et montre la logique ainsi que la rigueur scientifique du candidat,
- des transitions entre les parties de la composition et des liens avec les documents fournis,
- une conclusion qui ne se limite pas à un bilan, mais qui permet une ouverture vers des notions biologiques plus larges et en lien avec la première partie SMS du sujet.

Le jury prend en compte la qualité de la rédaction : orthographe, syntaxe, soin, logique, qualité pédagogique. Il souhaite informer les candidats que les points énoncés ci-dessus représentent cette année 15% des points attribués.

Le jury a regretté :

- l'illisibilité de certaines copies,
- l'absence de composition en biologie par certains candidats. La biologie est une partie d'épreuve à part entière et non facultative. C'est une discipline que les professeurs de lycée professionnel de la spécialité STMS dispensent dans le cadre des enseignements obligatoires relevant de leurs compétences. Cette discipline est indispensable :
 - d'une part, aux futurs enseignants pour mieux appréhender les sciences et techniques médico-sociales
 - d'autre part, aux élèves, dans leur poursuite d'études : aide-soignant, auxiliaire de puériculture, première ST2S ...
- le non respect par certains candidats de la consigne exigeant le report d'annotation des légendes sur la copie,
- des connaissances quasi inexistantes ou trop vulgarisées concernant les mécanismes physiologiques de base de l'immunité innée,
 - un vocabulaire trop généraliste voire familier,
 - la non maîtrise des différents niveaux d'organisation biologique,
- un manque de structure de l'exposé,
- l'utilisation d'expressions maladroites pouvant être interprétées comme discriminatoires
- des commentaires sur la copie de la qualité des documents fournis,
- le manque d'initiatives pour illustrer des réponses par des schémas (propres, explicites, complets et annotés) ou des tableaux,

Le jury a apprécié :

- les efforts de présentation et de clarté de certaines copies,
- l'approche pédagogique qui intègre les documents dans le traitement du sujet,
- les copies structurées avec une bonne maîtrise de l'expression écrite,
- le bon niveau scientifique sur certains concepts de base.

ELEMENTS DE CORRIGE

Exemple d'organisation de réponses au sujet

Introduction

Définition de l'immunité non spécifique (ou innée ou naturelle).

Question 1

- ❖ les barrières mécaniques : la peau (avec utilisation de l'annexe 4), les muqueuses,
- ❖ les barrières chimiques : les sécrétions en lien avec l'immunité innée,
- ❖ les barrières biologiques : les flores commensales

Question 2

- ❖ présentation de la réaction inflammatoire locale avec utilisation de l'annexe 5 document 2 en expliquant l'origine des quatre signes cliniques,
- ❖ présentation de la mobilisation des phagocytes à l'aide de l'annexe 5 documents 2 et 3,
- ❖ précision de la structure du phagocyte, document 1,
- ❖ présentation du complément à l'aide de l'annexe 5 document 4, en sélectionnant les éléments liés à l'immunité innée,

Conclusion : Ouverture vers l'immunité spécifique

PROJET D'ORGANISATION OU ETUDE DE CAS
--

Durée : 6 heures – coefficient : 1

SUJET

Sujet consultable sur le site <http://www.education.gouv.fr/cid4927/sujets-des-epreuves-d-admissibilite-et-rapports-des-jurys.html>

RAPPORT SUR L'EPREUVE PROJET d'ORGANISATION OU ETUDE DE CAS

Rapport établi par Mesdames AILLOT, BERNARD, BERTIN, BONGRAIN, DAVID, DENIBAS MORIN, DOUBLIEZ, EL HADDAOUI, FOURNIOL, LAMBERT, MATHY, POIREL LESUEUR, PREUVOT, ROUSSEL Sophie, ROUSSEL Valérie, SCHENA, et Messieurs CLERC, QUEVA

1 – RESULTATS :

CA PLP

- Moyenne générale de l'épreuve : 9,12
- Moyenne des candidats admissibles : 11.29
- Répartition des notes :
 - notes supérieures ou égales à 15 : 3
 - notes comprises entre 12 et 15 : 32
 - notes comprises entre 10 et 12 : 72
 - notes comprises entre 8 et 10 : 74
 - notes comprises entre 5 et 8 : 65
 - notes inférieures à 5 : 13
- Note maximale : 16.25

2 – OBSERVATIONS DU JURY :

Le jury a apprécié :

- des copies structurées comportant :
 - o une introduction
 - o un développement comportant les réponses aux questions du sujet
 - o des phrases de liaison reliant chaque question
 - o une conclusion ;
- une présentation claire et aérée ;
- une écriture lisible, une orthographe correcte ;
- une syntaxe et un vocabulaire maîtrisés ;
- une introduction générale présentant la problématique et la totalité des consignes du sujet ;
- des copies où l'intégralité des questions est traitée ;

- une conclusion synthétisant le sujet et permettant une projection dans l'avenir ou une ouverture sur une autre thématique.
- des capacités d'analyse (appropriation du contexte) et d'organisation ;
- une réflexion approfondie permettant d'élaborer des réponses du niveau de l'épreuve ;
- une synthèse sous forme de tableau lorsque la réponse s'y prête ;
- l'utilisation de connaissances précises du milieu sanitaire et social à bon escient ;
- le repérage des limites du sujet ;
- une gestion du temps permettant de traiter équitablement l'ensemble du sujet.

Le jury a regretté :

- les difficultés lors de l'appropriation du sujet ;
- l'incompréhension du sujet et de ses consignes ;
- des confusions sur la nature du projet ;
- des copies mal structurées, mélangeant les questions ;
- l'absence d'introduction et ou de conclusion ;
- la maîtrise insuffisante des outils de communication ;
- les multiples digressions ;
- le manque d'exploitation, d'analyse et de synthèse des annexes (recopiage sans intérêt)
- le manque de créativité et l'absence de caractère innovant ;

3 – ELEMENTS DE CORRIGE :

Question 1 : Présenter le choix de l'emplacement et développer les critères de choix.

L'emplacement doit être judicieux et adapté avec des critères de choix précis, complets et approfondis.

Question 2 : Présenter les missions, l'organisation spatiale en justifiant les différentes pièces de cette maison d'adolescents.

La présentation des missions devait permettre de lister logiquement les différentes pièces de cette maison et de les justifier avec précision. Le descriptif et l'intérêt des différents espaces pouvaient être visualisés par un plan.

Question 3 : Lister les principales manifestations de la souffrance psychique de l'adolescent et faire une liste de professionnels à recruter en indiquant leurs fonctions.

L'exploitation de l'annexe doit être complète afin de proposer une liste organisée. Les manifestations de la souffrance psychique devaient permettre d'établir de proposer une liste complète et précise des professionnels et de leurs fonctions. Cette réponse pouvait se rédiger sous la forme d'un tableau.

Question 4 : Présenter deux actions pertinentes pour aider au financement de cette maison d'adolescents.

Les actions proposées devaient être réalisables, pertinentes et suffisamment conséquentes afin d'assurer une vraie aide au financement. Cette aide devait permettre de compléter les demandes de subvention effectuées au préalable.

Question 5 :

5.1 Réaliser une mini-affiche, rédiger un courrier d'accompagnement et lister les principaux destinataires.

L'affiche et le courrier devaient répondre à des critères de présentation normalisés avec un contenu adapté au public, tant sur la forme que sur le fond.
L'affiche devait être réalisée (la seule description était insuffisante) en respectant les consignes de production (format A4).
Les destinataires devaient être variés (de différents domaines du secteur sanitaire et social).

5.2 : Proposer un moyen de faire découvrir ce centre à toutes les personnes concernées ou intéressées et préciser les grandes lignes de sa mise en œuvre.

Le projet proposé devait être efficace, organisable, bien réalisé et se décliner auprès d'un public ciblé. Dans les grandes lignes de la mise en œuvre devaient apparaître les principaux points de la démarche de projet (objectifs, moyens, contraintes, évaluation).

4 – CONSEILS AUX CANDIDATS :

- Analyser correctement le sujet.
- Répondre intégralement à toutes les questions du sujet.
- Utiliser judicieusement les annexes : éviter de « réécrire » le sujet et de recopier les annexes.
- Rédiger une introduction comportant notamment la présentation du sujet, le positionnement du professionnel et l'ensemble des actions à réaliser.
- Structurer les réponses.
- Ne pas hésiter à proposer des tableaux pour synthétiser certaines réponses.
- Approfondir ses connaissances théoriques.
- Relire sa copie en fin d'épreuve en apportant une attention particulière à l'orthographe et à la syntaxe.
- Attacher de l'importance à la présentation et à la mise en page des copies et à l'écriture : aérer la copie, souligner les titres, encadrer, etc...
- Respecter scrupuleusement les règles d'anonymat : aucun nom, lieu ou signe distinctif ne doit apparaître (par exemple, dans un courrier à rédiger, utiliser : M. X, ville Y)

EPREUVES D'ADMISSION

Action sanitaire et sociale

Durée : 1 heure – coefficient : 1

Travaux pratiques :

Durée : 6 heures – coefficient : 1

Epreuve sur dossier :

Durée : 45 minutes – coefficient : 1

ACTION SANITAIRE ET SOCIALE

Durée : 1 heure - exposé 40 minutes, entretien avec le jury 20 minutes

L'épreuve précédée d'un temps de préparation de trois heures, comporte un exposé du candidat suivi d'un entretien avec le jury. Une documentation est mise à disposition des candidats. Les annexes aux sujets ne sont pas incluses dans le rapport.

SUJET N°1 : LA MISE EN ŒUVRE DU DROIT AU LOGEMENT OPPOSABLE

Le rapport sur le droit au logement opposable a été remis le 15 octobre à Nicolas Sarkozy, en présence de Christine Boutin, par une délégation du comité de suivi de la loi sur le droit au logement opposable (D.A.L.O.). Ce texte du 5 mars 2007 institue le droit pour tout citoyen de se loger décemment et affirme la responsabilité de l'Etat et des collectivités locales à le faire respecter.

[http://www.premier-ministre.gouv.fr/information/actualités_20/mise en œuvre droit au logement opposable](http://www.premier-ministre.gouv.fr/information/actualités_20/mise%20en%20œuvre%20droit%20au%20logement%20opposable) (actualités 15-10-2007 19h00)

Après avoir dégagé les points forts de l'évolution des textes législatifs dans le domaine de la politique du logement, présenter la loi du 5 Mars 2007 sur le droit au logement opposable et en discuter les limites.

Ce sujet ne comporte pas d'annexe.

SUJET N°2 : LES MALADIES PROFESSIONNELLES

En 2007, le nombre des maladies professionnelles est de 43 832, il est en augmentation par rapport à 2006. Leur indemnisation et leur prévention sont des enjeux pour la société. Leurs conséquences ont des répercussions importantes sur les victimes et les entreprises.

**Présenter les modes de prise en charge d'une maladie professionnelle.
Discuter les enjeux de la politique de prévention de ce type de maladies.**

Ce sujet ne comporte pas d'annexe.

SUJET N°3 : LE MAINTIEN A DOMICILE DES PERSONNES AGEES OU HANDICAPEES

DES METIERS EN PLEINE EVOLUTION

Le secteur du domicile vit de multiples changements et doit faire face à une évolution importante. Les besoins de services, d'aide et de soins à domicile des français augmentent et continueront à progresser très fortement dans les prochaines décennies. Ce phénomène s'explique par des réalités qui caractérisent notre société : le vieillissement de la population, le choix d'une vie à domicile plutôt qu'en établissement....

<http://unassad.net/sommaire-les-metiers-1578.html> (unassad.net)

Exposer les défis actuels de la politique du maintien à domicile pour les personnes âgées et handicapées.

Ce sujet ne comporte pas d'annexe.

RESSOURCES DOCUMENTAIRES MISES A DISPOSITION

Sources juridiques

Il est possible de rechercher un mot, une expression dans les textes proposés en utilisant :

- la fonction Edition/Rechercher dans le navigateur,
- ou la fonction Recherche d'Acrobat Reader.

Codes

Dernière version mars 2009

Codes	Accès
Code de l'action sociale et des familles	Partie législative Partie réglementaire
Code civil	Titre préliminaire : De la publication, des effets et de l'application des lois en général. Livre Ier : Des personnes Livre II : Des biens et des différentes modifications de la propriété Livre III : Des différentes manières dont on acquiert la propriété Livre IV : Des sûretés Livre V : Dispositions applicables à Mayotte
Code de la santé publique	Partie législative Partie législative ancienne Partie réglementaire Partie réglementaire ancienne Annexes
Code de la sécurité sociale	Partie législative Partie réglementaire - Décrets en Conseil d'Etat Partie réglementaire - Décrets simples Partie réglementaire - Arrêtés Annexes
Code du travail	Partie législative nouvelle Partie réglementaire nouvelle Partie législative Partie réglementaire - Décrets en Conseil d'Etat Partie réglementaire - Décrets simples

Mise à jour juridique

Projet de loi en cours de discussion

[Projet de loi](#) portant réforme de l'hôpital et relatif aux patients, à la santé et aux territoires

texte transmis au Sénat le 18 mars 2009

Sélection de textes juridiques récents

RAPPORT SUR L'EPREUVE D'ACTION SANITAIRE ET SOCIALE

Rapport établi par Mesdames BAJEK, DOUBLIEZ, GROLLIER-BARON, LE DOEUF, LUCIANI,, MARTIN, OTTENHEIM, PERI, ROUGER, SOUETRE et Messieurs FOUQUET et QUINOT

1 – RESULTATS :

- Moyenne générale de l'épreuve : 11,1
- Moyenne des candidats admis : 12.50
- Répartition des notes :
 - notes supérieures ou égales à 15 : 10
 - notes comprises entre 12 et 15 : 26
 - notes comprises entre 10 et 12 : 20
 - notes inférieures à 10 : 32
- Meilleure note de l'épreuve : 17.2

2 – ELEMENTS DE CORRIGE

Sujet n°1 :

Le jury attendait :

- **Une introduction** contextualisant le droit au logement :
Exemple : Bilan général de l'état du logement, urbanisation massive, crise économique (chômage), décentralisation, politique de la ville...
Les bases de la politique du logement : principe constitutionnel, création du ministère du logement..
- **Annonce du plan** : présentation des deux parties
- **1^{ère} partie** :
 - 1.1 Les points forts de l'évolution des textes législatifs.*
 - Loi Besson (31 mai 1990) : Garantir à tous un droit au logement, création du fond de solidarité pour le logement.
 - Loi sur la lutte contre les exclusions (29 juillet 1998) : trois exemples de mesures inscrites dans cette loi.
 - Loi de solidarité et de renouvellement urbain (13 décembre 2000) : Favoriser la mixité sociale, 20% de logements locatifs sociaux dans chaque commune.
 - Loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine (1^{er} août 2003) : création de l'ANRU, mise en place du PNRU.
 - Loi relative aux libertés et responsabilités locales (13 août 2004) : Rôle des collectivités locales accru.
 - Loi de programmation de la cohésion sociale (18 janvier 2005) : Relance de la production de logements locatifs sociaux et des places d'hébergement.

Analyse

Il s'agissait de présenter six facteurs ayant contribué à la mise en place des dispositifs législatifs :

- Crise du logement importante
- Crise de l'hébergement collectif
- Allongement des files d'attente
- Prix de l'immobilier
- Problème des garanties
- Expulsions
- Augmentation des familles monoparentales, divorces
- Urbanisation...

- **2^{ème} partie :**

2.1 Présentation de la loi du 5 mars 2007 sur le droit au logement opposable

- Contextualisation
- Principe de la loi
- Explication de la loi
- Renforcement des obligations imposées aux communes, obligations de l'Etat.

2.2 Les limites de la loi

Trois limites étaient à développer :

- Manque de logements
- Difficultés des populations précaires à effectuer les démarches
- Listes d'attente actuelles déjà très longues
- Saturation des juridictions administratives
- Pas d'amélioration de la situation des personnes sans logement.

Sujet n°2 :

Le jury attendait :

- **Une introduction** présentant les maladies professionnelles :
 - définition
 - différenciation entre accident du travail et MP
 - difficulté pour le salarié de faire reconnaître sa pathologie,
 - exemples de maladies professionnelles (lombalgies, mésothéliome, TMS, surdité...),
 - données épidémiologiques et explication de l'augmentation,
- **Annonce du plan :** présentation des deux parties
- **1^{ère} partie : les modes de prise en charge**
 - 1.1 Maladies professionnelles et risques sociaux**
 - Définition
 - Présentation
 - Organismes de prise en charge
 - 1.2 La procédure de reconnaissance**
 - La déclaration
 - L'enquête administrative
 - Les difficultés
 - Les prestations**
 - Prestations en nature
 - Prestations en espèces

- **Les institutions de protection complémentaire**
- Actions
- **2ème partie : les politiques de prévention**
- 2.1 Présentation des politiques de prévention**
 - Définition
 - Présentation
 - Institutions de prévention, rôle et action
- 2.2 Les enjeux**
 - Analyse des enjeux pour la société, les individus, les entreprises...

Sujet n°3 :

Le jury attendait :

- **Une introduction :**
 - contextualisant la mise en place du maintien à domicile : exemples : modification des mentalités, vieillissement de la population, augmentation de l'espérance de vie, décohabitation... ;
 - Une définition du maintien à domicile et de la dépendance.
- **L'annonce du plan :** _ présentation des trois parties :
 - 1^{ère} partie : L'évolution historique du début du 20^e siècle à nos jours :**
 - avant 1945 : prise en charge familiale, hospice, psychiatrie, congrégations religieuses...
 - 1945 : création de la Sécurité sociale : prise en charge collective, intervention de l'Etat ;
 - 1962 : rapport « Laroque » : idée d'une politique de maintien à domicile pour les personnes âgées ;
 - années 1970 : développement des services d'aide à domicile ;
 - lois de 1975 sur le handicap, les institutions sociales et médico-sociales pour les personnes âgées et handicapées ;
 - loi de 2001 : allocation Personnalisée d'Autonomie ;
 - 2005 : création des CESU (Chèques Emploi Service Universels)...
 - 2007-2012 : Plan solidarité grand âge.
 - **2^{ème} partie : Les aides financières, les services et les structures contribuant au maintien à domicile :**
 - Il s'agissait de :
 - justifier les aides financières attribuées au maintien à domicile ; assurances privées, mutuelles... ;
 - citer et de présenter les services et structures de maintien à domicile : objectifs, rôles, actions...
 - **3^{ème} partie : Les défis actuels de la politique du maintien à domicile :**
 - création, coordination et harmonisation sur le territoire des différents intervenants dans le maintien à domicile ;
 - formation des personnels ;
 - revalorisation des métiers ;
 - soutien des aidants (familles, amis, voisins...) ;
 - financement de la dépendance avec création d'une 5^{ème} branche de la Sécurité sociale ;
 - développement des aides techniques à coût réduit...

Le jury a apprécié :

- des connaissances précises en lien avec le sujet,
- des connaissances permettant de contextualiser le sujet
- des exposés structurés avec une introduction et une conclusion respectant le temps imparti (40 mn),
- la capacité de certains candidats à se détacher de leurs notes,

- l'analyse personnelle et pertinente, la prise de recul de certains candidats,
- les candidats qui présentent des qualités manifestes d'expression et de communication
- une maîtrise des concepts fondamentaux
- un vocabulaire spécifique ;
- un historique,
- une réflexion argumentée des éléments présentés
- une utilisation judicieuse des documents et outils mis à la disposition du candidat ;
- l'annonce d'un plan

Le jury a regretté :

- le manque d'analyse du sujet par certains candidats qui les a conduit à présenter un exposé inadapté ou hors sujet (exemple : les mots « enjeu » ou « déficit » sont ignorés).
- le manque de connaissances sociales des candidats issus d'une formation sanitaire et inversement.

CONSEILS :

Le jury conseille aux candidats d'utiliser les annexes et la documentation mises à disposition. Avant l'épreuve, il est nécessaire de posséder des connaissances de base actualisées. Le traitement des sujets ne doit pas être envisagé seulement comme une compilation de connaissances mais aussi comme une réponse pertinente à la problématique posée. L'exposé doit être structuré selon un plan cohérent, annoncé et pertinent. Le candidat doit gérer au mieux l'utilisation du temps imparti pour l'exposé avec un débit de parole adapté. L'exposé ne doit pas se réduire à la lecture de ses notes. Il doit être dynamique.

TRAVAUX PRATIQUES

Durée : 6 heures

Coefficient : 1

Les candidats ont été répartis sur quatre jours soit quatre sujets.

Chaque sujet comporte deux volets :

- des techniques d'animation (Travaux pratiques A)
- des techniques sanitaires (Travaux pratiques B)

Les Travaux professionnels A se décomposent en :

- 2h30 de préparation (avec une préparation d'activité d'animation)
- 1h en présence du jury (réalisation d'activité, mise en oeuvre de l'animation, entretien avec le jury)

Les Travaux professionnels B se décomposent en :

- 1h15 de préparation
- 1h15 en présence du jury (mise en oeuvre de techniques sanitaires* et de secourisme et un entretien avec le jury)

*Les techniques sanitaires peuvent porter sur :

- les techniques de soins d'hygiène et de confort
- les techniques d'aide aux activités motrices
- l'ergonomie

Elles peuvent aussi intégrer des aspects technologiques (produits, matériels).

CA PLP STMS Externe
SESSION 2009
Travaux pratiques
Travaux professionnels A. Durée 3 h 30.

Sujet n° 1

Vous êtes animateur (trice) à l'établissement d'accueil pour personnes âgées dépendantes « Les Myosotis ».

Au printemps et en été le parc de l'EHPAD est bien fleuri : lavande, rosier, thym, géranium, pivoine, souci, fleur de trèfle.

Depuis quelques temps, deux après-midi par semaine sont consacrés à l'accueil de jour de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer (deux hommes et trois femmes). Plusieurs autres résidents participent également régulièrement aux activités.

Durant le mois de septembre vous avez en projet de faire réaliser des petites souris pour parfumer la chambre des résidents ou le domicile des personnes en accueil de jour.

En tout ce sont 20 personnes qui souhaitent réaliser l'objet.

Cet atelier devra permettre également de stimuler la mémoire des sens en particulier l'odorat.

1. En salle de préparation, vous disposez de 2h30 pour :

1.1 Prévoir l'organisation dans le temps de l'activité que vous allez conduire avec le groupe, la matière d'œuvre nécessaire et le déroulement de cet atelier.

1.2 Réaliser une souris en vous inspirant des documents fournis en annexe ou selon votre propre imagination.

1.3 Prévoir l'installation de votre activité : les places pour cinq résidents, mais l'ensemble du matériel nécessaire pour une seule personne

2. Devant le jury, vous disposez d'1 heure (exposé, animation, entretien) pour :

2.1 Installer la pièce pour l'accueil et les activités des résidents,

2.2 Présenter oralement l'organisation du projet, son contenu,

2.3 Lancer l'activité et guider plus particulièrement une résidente souffrant de la maladie d'Alzheimer stade 1

(Un membre du jury tiendra tour à tour le rôle de la résidente).

Vous justifierez vos actions en vous appuyant sur les éléments de la situation en mettant en évidence vos connaissances scientifiques et technologiques.

Sujet n°2

Vous êtes éducatrice jeunes enfants à la crèche «les bout d'choux » qui accueille 30 enfants en multi accueil, vous êtes chargé d'organiser la présentation d'une comptine par un groupe 4 enfants de 2 ans 1/2

Le LP voisin a pris contact avec vous afin de vous proposer de faire intervenir des élèves de BEP CSS en technique d'animation une après midi par semaine, le jeudi.

Sachant que nous sommes le 6 janvier 09, vous décidez de monter un spectacle de marionnettes à doigt sur le thème des comptines enfantines que les enfants présenteront à leurs parents lors de la journée portes ouvertes qui aura lieu le jeudi 26 mars 2009.

Vous encadrez les élèves de BEP à qui vous avez demandé de faire apprendre la comptine aux enfants et de leur faire fabriquer les marionnettes à doigts en rapport avec les comptines apprises.

1. En salle de préparation, vous disposez de 2h30 pour :

1.1 réaliser une marionnette à doigt s'inspirant d'une comptine enfantine qui servira de modèle aux élèves de BEP afin que ceux-ci puissent la faire réaliser aux enfants

- 1.2 réaliser une affiche présentant la journée « portes ouvertes » de la crèche
- 1.3 prévoir l'organisation dans le temps de la réalisation du projet

2. Devant le jury, vous disposez d'1 heure (exposé animation, entretien) pour

- 2.1 installer la pièce pour la réalisation de la marionnette et l'apprentissage de la comptine choisie
- 2.2 présenter oralement l'organisation du projet, son contenu
- 2.3 lancer l'activité et guider les élèves dans l'apprentissage de la comptine choisie et dans la fabrication d'une marionnette
(un membre du jury tiendra le rôle d'un élève mal entendant)

Vous justifierez vos actions en vous appuyant sur les éléments de la situation en mettant en évidence vos connaissances scientifiques et technologiques.

Sujet 3

Vous travaillez comme animateur(trice) dans un centre de loisirs sans hébergement dans la ville de V. en Province. Quarante enfants de 6 à 12 ans y sont accueillis tous les mercredis de 7h30 à 18h30.

Nous sommes fin février et l'équipe d'animation propose un thème de 4 semaines « contes musicaux ».

En fin de thème, un spectacle est prévu devant les parents où chaque groupe d'enfants présentera une saynète alliant théâtre et musique.

Dans ce centre, vous êtes responsable d'un groupe de 8 enfants de 8-9 ans. Les après -midis sont consacrés à ce projet. Vous avez choisi d'illustrer le conte musical « Pierre et le loup » mis en musique par Serge Prokofiev.

Cette semaine, vous proposez aux enfants un atelier de fabrication de masques en vue du spectacle.

1- En salle de préparation, vous disposez de 2h30 pour :

- 1-1 Prévoir l'organisation dans le temps de l'ensemble des activités concernant votre projet autour du conte musical « Pierre et le loup ».
- 1-2 Réaliser un masque de personnage de votre choix (humain ou animal) se rapportant au conte de Pierre et le Loup en vous inspirant de modèles de l'annexe 2.
- 1-3 Prévoir l'installation des enfants et préparer le matériel pour faire réaliser les masques aux enfants
- 1-4 Prévoir la forme et le contenu de la saynète musicale que les enfants présenteront lors du spectacle.

2- Devant le jury, vous disposez d'1h (exposé, animation, entretien) pour :

2-1 Exposer l'organisation de l'ensemble des activités de votre projet en précisant le contenu de vos séances d'animation autour de « Pierre et le loup ».

2-2 Préparer, lancer votre activité « masques » devant votre groupe d'enfants. Guider plus particulièrement un enfant dans la fabrication de son masque. *(un membre du jury tiendra le rôle de l'enfant)*

2-3 Présenter le contenu et la forme de la saynète musicale réalisée par votre groupe lors du spectacle.

Vous justifierez vos actions en vous appuyant sur les éléments de la situation en mettant en évidence vos connaissances scientifiques et technologiques.

Sujet n°4

Vous travaillez comme animateur(trice) dans une maison de retraite « Les Coquelicots », dans la périphérie de la ville de M.

Le 09 Février 2009, la directrice de l'école primaire du quartier vous contacte pour vous proposer un projet d'animation intergénérationnelle « Poésies d'hier et d'aujourd'hui ».

Elle propose que les enfants de CP- CE1 de son école apprennent et/ou créent des poèmes pour ensuite venir les présenter aux personnes âgées lors d'une après-midi récréative à la maison de retraite, prévue le mardi 07 avril 09.

Vous proposez à un groupe de résidents de participer activement à cette demi-journée « poésies ». Dans le cadre de ce projet, 6 résidents sont motivés pour réaliser des tableaux décorés pour encadrer le poème.

1 En salle de préparation, vous disposez de 2h30 pour :

- 1-1 Prévoir l'organisation dans le temps et le contenu des séances de préparation de cette demi-journée « poésies d'hier et d'aujourd'hui ».
- 1-2 Réaliser un tableau décoré selon votre inspiration encadrant une copie calligraphiée du poème proposé en annexe 2 ou d'un autre poème au choix.
- 1-3 Lancer l'activité avec un groupe de 6 résidents (un membre du jury tiendra le rôle Mme Jeanne, une résidente atteinte des premiers symptômes de la maladie d'Alzheimer)
- 1-4 Prévoir l'organisation d'une présentation de l'après-midi « poésie » à destination de l'ensemble des pensionnaires de la maison de retraite (les 6 tableaux de poèmes ont déjà été réalisés).

2 Devant le jury, vous disposez d'une heure (exposé, animation, entretien) pour :

- 2-1 Présenter oralement l'organisation du projet et son contenu auprès des personnes âgées.
- 2-2 Installer la pièce pour l'accueil et l'activité « réalisation de tableau porte-poèmes » des résidents.
- 2-3 Lancer l'activité et guider plus particulièrement Mme Jeanne atteinte des premiers symptômes de la maladie d'Alzheimer.
- 2-4 Proposer une forme de présentation pour motiver un maximum de pensionnaires à venir assister à la demi-journée « poésies » avec les enfants de l'école.

NB : Les annexes ne sont pas jointes au rapport de jury

CA PLP STMS Externe
SESSION 2009
Travaux pratiques
Travaux professionnels B. Durée 2 h 30.

Sujet n°1

Vous êtes auxiliaire de puériculture à la crèche « les petits bambins ». Vous devez vous occuper de Lylia, 6 mois, qui est enrhumée. L'heure du goûter arrive, elle se réveille de la sieste et pleure.

Vous participez à l'encadrement d'une élève de BEP Carrières sanitaires et sociales en période de formation en entreprise pour 3 semaines durant le mois d'octobre.

Pendant que vous vous occupez de Lylia, Théo 2 ans pleure, il est tombé dans la cour et s'est égratigné le genou, il saigne un peu.

(Un membre du jury jouera le rôle de Théo.)

1. Pendant la préparation :

Vous rédigez, à l'intention de l'élève de BEP, une fiche technique sur le matériel et les produits d'hygiène nécessaires au change et à la toilette du visage de Lylia.

2. Devant le jury :

Vous effectuez le change et la toilette du visage de Lylia.

Vous effectuez les gestes de premier secours auprès de Théo.

Vous argumentez la fiche technique que vous avez rédigée.

Au cours de l'entretien, vous justifiez vos actions en vous appuyant sur les éléments de la situation en mettant en évidence vos connaissances scientifiques et technologiques.

Vous disposez de :

1h 15 pour la préparation

1h 15 pour la réalisation et l'entretien avec le jury

Sujet 2

Vous êtes aide-soignant(e) en service de Long Séjour de l'hôpital local de la ville. Vous êtes du « soir », ce qui signifie que vos horaires sont : 14h15 – 21h.

Vous participez à l'encadrement d'un(e) élève de Mention Complémentaire d'Aide à Domicile (MCAD), dont la période de formation en entreprise débute pour une durée de trois semaines.

Monsieur Douillet, 87 ans, est alité depuis plusieurs semaines pour asthénie et désorientation. Il est 16h et il se réveille de la sieste. Il se plaint d'avoir très chaud et d'avoir beaucoup transpiré. Vous venez d'effectuer le change de la protection urinaire de Mr Douillet.

Vous constatez que son alèse est mouillée. En prenant appui sur les informations complémentaires fournies en annexe 1 et 2, vous réalisez les tâches adaptées à la situation et vous veillez à encadrer l'élève en MCAD qui est à vos côtés.

Le cadre infirmier présent vous demande d'effectuer la surveillance de température axillaire de Mr Douillet et de renseigner les documents utilisés par le service de Long Séjour.

Au moment où vous vous apprêtez à quitter la chambre, Mr Douillet fait un malaise sans perdre connaissance.

1. Pendant la préparation :

Vous analysez la situation et listez les différentes tâches de soins d'hygiène et de confort, de nettoyage et désinfection à réaliser.

Vous présentez les documents utilisés par le service de Long Séjour que vous avez renseignés.

Vous rédigez une fiche technique concernant

« La surveillance des complications liées à un décubitus prolongé » à l'intention de l'élève de Mention Complémentaire à Domicile.

2. Devant le jury :

Vous réalisez le change de l'alèse et la prise de température.

(Les membres du jury tiendront le rôle du (de la) stagiaire et de Monsieur Douillet)

Vous présentez et vous argumentez la fiche technique que vous avez rédigée.

Au cours de l'entretien, vous justifiez vos actions en vous appuyant sur les éléments de la situation et en mettant en évidence vos connaissances scientifiques et technologiques.

Vous disposez de :

-1h15 pour la préparation.

-1h15 pour la réalisation et l'entretien avec le jury.

Sujet n° 3

Vous êtes aide-soignant(e) à l'EHPAD (Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) « Les Glycines ».

Vous participez à l'encadrement d'un(e) élève de terminale BEP Carrières Sanitaires et Sociales, qui débute sa période de formation en entreprise de trois semaines.

Vous prenez en charge Madame Rose, 81 ans, qui réside à l'EHPAD depuis deux ans. Elle souffre de la maladie d'Alzheimer et d'arthrose aux épaules et aux mains. Vous intervenez pour la lever et l'installer au fauteuil, puis pour effectuer la réfection complète de son lit.

Pendant la réfection de son lit, Madame Rose fait un malaise avec perte de connaissance.

1. Pendant la préparation :

Vous rédigez une fiche technique concernant la réfection complète d'un lit non occupé à l'intention de l'élève de BEP Carrières Sanitaires et Sociales.

2. Devant le jury :

Vous effectuez le transfert de Madame Rose du lit au fauteuil.

Vous effectuez la réfection complète de son lit.

Vous présentez la fiche technique que vous avez rédigée.

Vous effectuez le geste de premiers secours.

(Les membres du jury tiendront le rôle du (de la) stagiaire et de Madame Rose)

Au cours de l'entretien, vous justifiez vos actions en vous appuyant sur les éléments de la situation et en mettant en évidence vos connaissances scientifiques et technologiques.

Vous disposez de :

-1h15 pour la préparation.

-1h15 pour la réalisation et l'entretien avec le jury.

Sujet n° 4

Vous êtes auxiliaire de puériculture à la crèche « Les Coccinelles » dans la section des petits (2 mois et demi - 1 an). Vous participez à l'encadrement d'une élève de terminale BEP carrières sanitaires et sociales qui débute sa période de formation en entreprise.

Vous prenez en charge Baptiste, 4 mois, après la sieste. Vous effectuez le change de sa couche souillée par des urines et des selles. Vous l'installez ensuite dans son transat et lui donnez un jouet. Pendant ce temps, Marion, 11 mois, joue sur le tapis d'activités. L'élève vous alerte qu'elle s'étouffe.

1. Pendant la préparation :

Vous rédigez une fiche technique sur le change de l'enfant, à l'intention du (de la) stagiaire BEP carrières sanitaires et sociales.

2. Devant le jury :

Vous procédez au change de la couche souillée de Baptiste.

Vous installez Baptiste dans son transat.

Vous effectuez les gestes de premiers secours.

Vous présentez votre fiche technique.

(Un membre du jury tiendra le rôle du (de la) stagiaire)

Au cours de l'entretien, vous justifiez de vos actions en vous appuyant sur les éléments de la situation et en mettant en évidence vos connaissances scientifiques et technologiques.

Vous disposez de :

1h15 pour la préparation.

1h15 pour la réalisation et l'entretien avec le jury.

NB : les annexes ne sont pas jointes au rapport de jury

RAPPORT SUR L'ÉPREUVE DE TRAVAUX PRATIQUES

Rapport établi par Mesdames AZRA, BERNARD, BONGRAIN, CHARPENTIER, CHARROIN, DENIBAS MORIN, EL HADDAOUI, HEGO, KATEB, LAUWERS, MARTINEZ, MATHY, NANOT, PICKAERT, POURCENOUX FARET, PREUVOT, QUEVA, RAVAT, RIVAT, ROUSSEL LANNUZEL, SCHENA, SERRE et Monsieur CLERC.

1 – RESULTATS :

- Moyenne générale de l'épreuve :	11.81
- Moyenne des candidats admis :	12.97
- Répartition des notes :	
• notes supérieures ou égales à 15 :	11
• notes comprises entre 12 et 15 :	29
• notes comprises entre 10 et 12 :	20
• notes comprises entre 8 et 10 :	18
• notes comprises entre 5 et 8 :	8
• notes inférieures à 5 :	1
- Meilleure note de l'épreuve :	18.7

2 – OBSERVATIONS GENERALES SUR L'EPREUVE DE TRAVAUX PRATIQUES

TRAVAUX PROFESSIONNELS A

⇒ ELEMENTS DE CORRIGE DES TRAVAUX PROFESSIONNELS A

Sujet n°1

Le jury attendait :

la mise en évidence de la compréhension du sujet avec un rappel du contexte, à savoir :

- la prise en charge d'un nourrisson de 6 mois et d'un enfant de deux ans
- le positionnement du candidat, en tant qu'auxiliaire de puériculture en crèche
- la prise en compte du stagiaire de BEP Carrières Sanitaires et Sociales.
- la prise en charge de la situation de secourisme
- la présentation de la fiche technique aux membres du jury

le respect de la chronologie des différentes tâches :

- se laver les mains
- préparer le matériel
- organiser le plan de travail
- prise en charge de l'enfant
- installer l'enfant sur la table de change
- effectuer les soins du visage
- effectuer le change
- installer l'enfant dans un transat ou sur un tapis d'éveil
- réaliser les soins de premières urgences du deuxième enfant
- faire les transmissions
- ranger, nettoyer et désinfecter matériel et plan de travail

la mise en oeuvre des tâches et techniques :

- Communication avec l'enfant et explication des tâches au stagiaire tout au long du soin
- la sécurité de l'enfant qui ne doit jamais se retrouver seul.
- Gestes de secourisme : il fallait agir en évaluant la gravité de la situation, installer l'enfant confortablement et effectuer le soin d'une plaie simple dans les conditions d'hygiène et de sécurité exigées.

la conception d'une fiche synthétique :

- Structurée, claire et utilisable par un élève de BEP CSS.
- Le fond devait faire apparaître l'ensemble des produits et des matériels, les caractéristiques et les conditions d'utilisation.

Sujet 2

Le jury attendait :

☐ **la mise en évidence de la compréhension du sujet** avec un rappel du contexte, à savoir :

- le positionnement du candidat en tant qu'aide-soignant de la structure.
- la prise en compte du stagiaire de Mention complémentaire aide à domicile
- le change de l'alèse et la prise de T° axillaire de Mr Douillet

☐ **le respect de la chronologie des différentes tâches :**

- se rendre dans la chambre de Mr Douillet et l'informer des tâches à réaliser
- préparer le matériel après s'être lavé les mains
- présenter le patient à l'élève
- retourner à la chambre
- organiser l'espace
- réaliser le change de l'alèse et la prise de T°
- effectuer les gestes de premiers secours
- effectuer les transmissions.

☐ **la mise en oeuvre des tâches et des techniques :**

- effectuer le change de l'alèse du lit occupé (évacuer le linge sale de façon correcte)
- solliciter l'aide de l'élève de MCAD pour le changement de position lors du change d'alèse
- effectuer les gestes de secourisme : questionner, sécuriser, faire alerter, surveiller
- communiquer avec la personne et prendre en charge l'élève de MCAD
- s'organiser de façon cohérente afin d'éviter les déplacements inutiles
- renseigner les documents en annexe

☐ **la conception de la fiche :**

- fiche claire, lisible et facilement utilisable par un élève de MCAD (sous forme de tableau par exemple)
- fiche comprenant toutes les complications des différents appareils (circulatoire, respiratoire, etc. ...) liées au décubitus prolongé (titre, objectifs, nature et surveillance).

Sujet 3

Le jury attendait :

☐ **la mise en évidence de la compréhension du sujet** avec un rappel du contexte, à savoir :

- le positionnement du candidat en tant qu'aide-soignant de la structure
- la prise en compte du stagiaire de BEP Carrières sanitaires et sociales
- le transfert de Mme Rose en prenant en compte de sa pathologie
- la réfection du lit de Mme Rose avec change d'alèse ou de toutes les pièces
- la prise en charge de Mme Rose suite à son malaise

☐ **le respect de la chronologie des différentes tâches :**

- se rendre dans la chambre de Mme Rose pour lui présenter le stagiaire et l'informer des tâches prévues
- préparer le matériel après s'être lavé les mains
- présenter le patient à l'élève en insistant sur ses pathologies (en particulier la maladie d'Alzheimer)
- retourner à la chambre

- organiser l'espace
- effectuer la mise au fauteuil de Mme Rose en la sollicitant
- refaire totalement le lit en changeant l'alèse ou toutes les pièces
- effectuer les gestes de premiers secours
- effectuer les transmissions.

☐ **la mise en oeuvre des tâches et des techniques :**

- s'organiser de façon cohérente afin d'éviter les déplacements inutiles
- prendre en charge Mme Rose et la solliciter pour la mise au fauteuil (assurer respect et confort et prise en compte de son arthrose)
- solliciter l'aide de l'élève de BEP pour la réfection du lit (à réaliser de façon esthétique)
- effectuer la réfection du lit vide et le change de l'alèse ou de toutes les pièces (évacuer le linge sale de façon correcte)
- effectuer les gestes de secourisme : Bilan, PLS, faire alerter, couvrir et surveiller
- communiquer avec Madame Rose en tenant compte de sa pathologie et encadrer l'élève de BEP

☐ **la conception de la fiche :**

- fiche claire, lisible et facilement utilisable par un élève de BEP (sous forme de tableau par exemple)
- fiche technique portant uniquement sur la réfection complète du lit inoccupé (titre, matériels et produits, gestes).

Sujet 4

Le jury attendait :

☐ **la mise en évidence de la compréhension du sujet** avec un rappel du contexte, à savoir :

- la prise en charge d'un enfant de 4 mois : réaliser le change et l'installer dans un transat
- la prise en compte du stagiaire de BEP Carrières sanitaires et sociales
- la prise en charge de la situation de secourisme
- le positionnement du candidat, en tant qu'auxiliaire de puériculture en crèche
- présenter la fiche technique

☐ **le respect de la chronologie des différentes tâches :**

- se laver les mains
- préparer le matériel
- organiser le plan de travail
- prendre en charge l'enfant
- installer l'enfant sur la table de change
- retirer les vêtements du bas de l'enfant
- ouvrir la couche et la replier sous les fesses
- essuyer les fesses pour retirer les selles
- savonner dans l'ordre approprié
- rincer dans le même ordre approprié, sécher en tamponnant et rhabiller l'enfant
- installer l'enfant dans le transat et lui donner un jouet
- réaliser la désobstruction des voies aériennes de Marion sans oublier de protéger
- faire alerter par le stagiaire BEP CSS puis faire les transmissions
- ranger, nettoyer et désinfecter matériel et plan de travail

☐ **la mise en oeuvre des tâches et techniques :**

- Communiquer avec l'enfant et encadrer le stagiaire tout au long du soin
- Organiser de façon cohérente le poste de travail
- Réaliser le change de l'enfant en assurant sa sécurité.
- Pratiquer les gestes de secourisme en agissant très rapidement.
- Effectuer les transmissions.

□ **la conception de la fiche :**

- fiche claire, lisible et facilement utilisable par un élève de BEP (sous forme de tableau par exemple)
- fiche technique portant sur le change de l'enfant (titre, matériels et produits, gestes).

Pour l'ensemble des sujets, le jury a regretté chez certains candidats :

- l'insuffisance de préparation aux techniques professionnelles (soins d'hygiène, secourisme et ergonomie)
- l'absence de tenue professionnelle
- la non maîtrise d'un vocabulaire spécifique
- l'incapacité à mettre en pratique des connaissances livresques des techniques professionnelles
- un discours non structuré et inadapté à l'interlocuteur (élève, usager, membre du jury)
- le non respect des règles d'hygiène et la méconnaissance des produits

Le jury a apprécié chez certains candidats :

- l'appropriation du sujet,
- l'utilisation correcte du matériel en respectant l'économie,
- les connaissances scientifiques et technologiques apportant un complément théorique à la situation et présentées de manière organisée
- les qualités relationnelles avec l'usager, le stagiaire et les membres du jury
- les qualités pédagogiques
- la qualité des documents (fiche technique...) présentés au jury

⇒ **CONSEILS GENERAUX AUX CANDIDATS:**

Pour se préparer sérieusement à l'épreuve, d'une manière générale, il convient de :

- s'informer sur les missions, l'organisation et le fonctionnement des structures sanitaires et sociales ;
- effectuer des stages pour observer les pratiques professionnelles dans des structures d'accueil différentes afin d'acquérir les techniques inscrites au programme du concours ;
- s'entraîner à la mise en oeuvre des techniques sanitaires en respectant les mêmes critères que les professionnels et en particulier les critères de sécurité, d'hygiène, et d'organisation ;
- s'informer et s'entraîner aux techniques de gestes et postures préconisées par l'INRS ;
- se former impérativement au secourisme et s'entraîner à faire des démonstrations commentées des gestes de premiers secours pour différents publics ;
- actualiser (ou acquérir pour certains candidats) les connaissances scientifiques et technologiques correspondant au niveau du concours ;
- consulter la bibliographie placée à la fin du rapport, pour situer le niveau de connaissances attendu par le jury ;
- s'informer sur les évolutions et les progrès technologiques dans le secteur sanitaire et social

Pendant les épreuves pratiques, le candidat doit s'attacher à :

- se situer dans le rôle professionnel demandé par le sujet
- analyser le sujet (contexte de l'intervention et environnement matériel) ;

- s'organiser en tenant compte des moyens matériels mis à disposition, en s'appropriant les lieux (ne pas hésiter à aménager l'espace) ;
- justifier les gestes effectués ou proposés dans une fiche ;
- faire preuve de qualités relationnelles et éducatives devant le jury : il est judicieux de tenir compte des propos des personnages impliqués dans la situation (rôles tenus par les membres du jury)
- accepter le rôle de formateur en évitant de trop déléguer les tâches au stagiaire et participer à sa formation notamment au niveau de son niveau de langage et de son comportement.
- mettre en cohérence les connaissances et la mise en oeuvre des techniques. (Exemples : les connaissances concernant les règles d'ergonomie doivent être non seulement connues mais aussi appliquées ; le lavage de mains s'il est bien nécessaire ne doit pas occulter le soin.)
- gérer le temps imparti
- prévoir une tenue professionnelle adaptée au milieu sanitaire.

Pendant l'entretien, il est vivement recommandé aux candidats :

- de montrer des aptitudes à la communication (qualité de l'expression ; écoute) et d'adapter le vocabulaire et le niveau de langage (vocabulaire professionnel et scientifique)
- d'être clairs et précis dans les réponses
- de considérer les questions du jury comme une opportunité supplémentaire de valoriser ses compétences et de se mettre en situation de réussite.
- d'éviter de donner toute indication concernant son passé ou son expérience professionnelle.
- de présenter les documents demandés dans le sujet d'une façon claire et synthétique

RAPPORT SUR L'ÉPREUVE SUR DOSSIER

Rapport établi par Mesdames BRUN VITTONNE, CHALARD, CILPA, DELOMEL, DUCHESNE, DURAND, FOURMENT, FOURNIOL, POIREL LESUEUR, ROUSSEL, et Messieurs CASTEL, DASQUE, LIZAGA.

1- RESULTATS :

- Moyenne générale de l'épreuve :	10.61
- Moyenne des candidats admis :	12.28
- Répartition des notes :	
o Notes supérieures ou égales à 15 :	18
o Notes comprises entre 12 et 15 :	16
o Notes comprises entre 10 et 12 :	14
o Notes comprises entre 8 et 10 :	18
o Notes comprises entre 5 et 8 :	11
o Notes inférieures à 5 :	11
- Meilleure note de l'épreuve :	19,5

2- OBSERVATIONS DU JURY

2-1- Observations sur le dossier

Le dossier ne fait pas l'objet d'une notation mais sert de support à l'épreuve orale.

Le jury a constaté :

En majorité, la présentation des dossiers respecte le nombre de pages (environ **50 pages, annexes comprises, pour une police de caractère 11 et un interligne de 2 points**).

Certains dossiers comportent un titre explicite et sont structurés de façon cohérente (sommaire, chapitres identifiés et paginés, rédaction soignée, **références précises des sources documentaires**, qualité des documents, annexes numérotées éclairantes pour les contenus du dossier et séparées du texte principal, repères précis des annexes dans le corps de texte). En revanche, quelques dossiers ne répondent pas à ces critères.

En général, les dossiers énoncent une situation, soit identifiée lors d'un stage dans le secteur sanitaire et social, soit vécue dans le cadre d'un exercice professionnel du même secteur.

Majoritairement, les thèmes des dossiers sont conformes à la définition de l'épreuve ; cependant trop de dossiers comportent pour la partie technique, une étude livresque ne s'appuyant pas sur un ancrage professionnel ou se limitant à une simple présentation d'une étude de cas ou d'enquête peu significative et mal analysée. Trop souvent, les candidats se limitent à l'énoncé d'une phrase relatant leur expérience de terrain sans l'exploiter vraiment.

Le jury constate que les candidats qui font le choix de poser une problématique à leur dossier en ciblent plus facilement les contours et les applications pédagogiques possibles. Cependant, pour donner du sens au dossier, cette problématique ne doit pas être artificielle et la réflexion doit présenter des propositions de solutions.

Certaines parties techniques ne sont pas en adéquation avec les champs disciplinaires d'un PLP sciences et techniques médico-sociales. En outre, le jury déplore que trop de dossiers ne présentent pas une étude technique du niveau du concours, que d'autres posent des affirmations sans réflexion étayée.

Le contexte professionnel est souvent insuffisamment exploité. La partie technique n'est que trop rarement accompagnée de documents professionnels analysés et judicieusement choisis pour enrichir leur exploitation.

Les applications pédagogiques présentées mettent majoritairement en évidence une exploitation des référentiels de formation. Elles doivent bien entendu rester dans les limites de compétences desdites formations de la filière.

Le lien effectif entre la partie technologique et la partie pédagogique n'est pas toujours évident, direct et explicite.

Le jury a apprécié :

- dans la partie technique, des concepts scientifiques du niveau du concours ;
- une implication personnelle dans les études conduites pour élaborer le dossier ;
- des documents pertinents issus du milieu professionnel et correctement analysés
- des annexes judicieusement sélectionnées, titrées, utiles à l'analyse conduite dans le dossier ;
- l'utilisation et l'adaptation des documents issus de la partie technique pour une exploitation pédagogique ;
- une adéquation entre la partie technique et la partie pédagogique ;
- la place de la séquence dans le cycle de formation ;
- une réflexion et une démarche pédagogique cohérentes : formulation d'objectifs pédagogiques adaptés aux enseignements dispensés par le PLP STMS dans les différentes formations professionnelles de la filière sanitaire et sociale ;
- une articulation des savoirs et des savoir-faire dans la mise en œuvre des séquences pédagogiques de la formation considérée ;
- des stratégies pédagogiques pour l'élaboration de la trace écrite et pour l'évaluation ;
- des références actualisées de qualité (la quantité n'est pas garante de connaissances étendues mais révèle souvent l'absence de sens critique ; les documents sont en effet à choisir avec un soin particulier).

2-2- Observations sur l'exposé et sur l'entretien :

2-2-1- L'exposé

Le jury a constaté :

Majoritairement, les candidats ont utilisé le temps alloué à l'exposé ; ils ont su également se détacher de leurs notes.

Le jury regrette toutefois l'attitude désinvolte de certains d'entre eux.

Le jury a apprécié :

- l'utilisation judicieuse de supports informatiques (diaporama) ;
- la maîtrise technique des outils de communication utilisés ;
- l'annonce du plan ne reprenant pas mot à mot le sommaire du dossier ;
- une présentation structurée et dynamique ;
- une prise de recul par rapport au dossier (valorisation du contenu, analyse critique des expériences pédagogiques éventuelles, remédiation,..) ;
- l'utilisation pertinente de la documentation présentée dans le dossier ;
- l'apport judicieux d'éléments nouveaux ;
- la motivation du candidat, son enthousiasme, ses aptitudes relationnelles.

2-2-2- L'entretien :

Le jury a constaté :

La plupart des candidats a manifesté une ouverture d'esprit, une réactivité et des aptitudes à la réflexion, à l'écoute. A l'inverse, certains candidats monopolisent la parole laissant peu de place à l'échange.

Malgré le fait qu'il ait été choisi par le candidat, les connaissances scientifiques et techniques relatives au thème du dossier sont souvent superficielles ou insuffisamment maîtrisées.

Le jury a apprécié chez certains candidats:

- leur capacité à approfondir les connaissances abordées ;
- les justifications apportées notamment aux solutions et aux choix pédagogiques ;
- la précision dans la démarche et les stratégies pédagogiques choisies ;
- les exploitations possibles dans différentes formations ;
- la prise en compte des élèves ;
- leurs connaissances sur la filière et sur la finalité des formations (tous les certificateurs confondus : ministères de l'éducation nationale, de la santé, l'agriculture, chargés des affaires sociales, de la jeunesse et des sports, du travail, ...), des disciplines et des dispositifs pédagogiques transversaux (projet pluridisciplinaire à caractère professionnel, modules...);
- la prise en compte de l'évolution du secteur sanitaire et social et de ses enjeux.

3- CRITERES D'EVALUATION

Le jury a pris en compte :

- le niveau scientifique et technique des connaissances attendues et exigées à ce niveau de concours ;
- la méthodologie mise en œuvre par le candidat et son implication personnelle dans la réalisation du dossier ;
- la pertinence de l'exploitation pédagogique à divers niveaux de formation correspondant aux compétences d'un professeur de sciences et techniques médico-sociales ;
- la cohérence entre le thème choisi et les objectifs de la séquence pédagogique ;
- la connaissance des disciplines et des diplômes (les référentiels sont disponibles dans les CRDP, CDDP et sur Internet) ;
- la liaison entre les savoir faire et les savoirs associés dans les séquences de formation présentées ;
- l'intérêt porté à l'élève, à ses caractéristiques, à son projet et à son environnement ;
- la connaissance des secteurs d'emplois sanitaires et sociaux ;
- la qualité de l'expression et plus généralement l'aptitude à la communication ;
- les qualités d'écoute, la maîtrise de soi, la capacité à adhérer à une autre démarche et une ouverture d'esprit ;
- un savoir être en adéquation avec la situation de concours ;
- la prise en compte de l'évolution des diplômes, des métiers et des enjeux de société.

Pour la session 2011, les futurs candidats sont invités à prendre connaissance de la nouvelle réglementation du CAPLP externe STMS

CONCLUSION GENERALE

Le jury félicite les candidats admis au CAPLP et au CAFEP.

Le nombre de candidats diminue depuis cinq ans pour le CAPLP (652, 606, 565, 537, 506) et est relativement stable pour le CAFEP.

On constate, cette année encore, un faible pourcentage des présents aux épreuves d'admissibilité par rapport aux inscrits : 40 % pour le CAPLP et 50 % pour le CAFEP.

Les résultats des épreuves d'admissibilité font apparaître, cette année encore, un niveau trop faible pour l'épreuve de sciences médico-sociales avec une moyenne légèrement inférieure à celle de la session précédente, et révélant des insuffisances préoccupantes en particulier en sciences biologiques.

On ne peut que rappeler que cette épreuve nécessite une préparation rigoureuse ne négligeant aucun des domaines du champ des sciences biologiques et des sciences médico-sociales, que les connaissances dans ces deux champs doivent être étendues et actualisées, que l'élaboration d'un devoir nécessite rigueur dans la réflexion et l'analyse.

Les résultats des épreuves d'admission font apparaître une relative stabilité quant aux moyennes et pourcentages de notes supérieures à 10.

Ces épreuves permettent à certains candidats de faire preuve des qualités qui doivent être celles de futurs enseignants.

Ont été appréciées : analyse et exploitation de documents pertinentes, présentation synthétique, rigoureuse, convaincante et agréable des argumentations, actualisation des éléments de réponse, adaptation aux situations de type professionnel, gestion du temps, qualité de l'écoute et réactivité ...

Pour la deuxième année, l'épreuve d'action sanitaire et sociale s'appuyait sur une bibliographie sur Cdrom, mettant à la disposition des candidats l'ensemble des textes récents leur permettant de trouver les références ou données complémentaires aux annexes des sujets à traiter.

Les épreuves de ce concours sont complémentaires pour apprécier les aptitudes des candidats et permettent d'évaluer des compétences qui doivent être celles de futurs enseignants.

Le jury a apprécié les prestations des candidats qu'il se réjouit de compter bientôt comme futurs collègues.

Le jury tient, cette année encore, à remercier le RNSMS qui a conçu le CDROM mis à la disposition des candidats.

Il remercie également Monsieur Le Proviseur, Mesdames la Proviseur adjoint, la Chef de Travaux, l'équipe administrative, l'équipe d'entretien du lycée Marcel Cachin de Saint-Ouen pour l'accueil et l'aide efficace apportés tout au long de l'organisation et du déroulement de ce concours qui a eu lieu dans d'excellentes conditions.

EPREUVES DU CONCOURS EXTERNE

SCIENCES ET TECHNIQUES MEDICO-SOCIALES

Arrêté du 6 novembre 1992 – BO N°48 du 17 décembre 1992

Arrêté du 3 août 1993 – JO du 22 août 1993 – BO Spécial N°5 du 21 octobre 1993

Nature des épreuves	Durée	Coefficient
Epreuves d'admissibilité :		
Sciences médico-sociales	5h	1
Projet d'organisation ou étude de cas	6h	1
Epreuves d'admission :		
Action sanitaire et sociale	1h (préparation 3h)	1
Travaux pratiques	6h	1
Epreuve sur dossier	0h45 : Exposé 0h15 maximum Entretien : 0h30 (préparation 1h)	1

DEFINITION DES EPREUVES

Epreuves d'admissibilité

1. SCIENCES MEDICO-SOCIALES

Il s'agit d'une épreuve de sciences médico-sociales et de sciences biologiques et médicales. Le sujet comportera une ou plusieurs questions liées ou indépendantes. Il pourra être fait appel à l'utilisation de documents.

L'épreuve a pour but de vérifier que les candidats maîtrisent bien les connaissances scientifiques fondamentales en sciences médico-sociales, en biologie humaine, biochimie, microbiologie générale et appliquée, immunologie, physiopathologie, hygiène et secourisme et qu'il est capable de les structurer et de les exploiter.

Elle devra permettre d'apprécier :

- le niveau et l'actualité des connaissances.
- l'aptitude à la réflexion et au raisonnement scientifique
- la clarté et la rigueur de l'expression écrite et de la composition.

2. PROJET D'ORGANISATION OU ETUDE DE CAS

Dans cette épreuve, il sera demandé au candidat d'appliquer ses connaissances et son expérience :

- soit à l'établissement d'un projet d'organisation en vue d'une action dans une situation donnée.
- soit à l'étude d'un cas particulier.

L'épreuve devra permettre de juger de l'aptitude du candidat à apprécier une situation ou à analyser un cas et à

prévoir ou engager un travail avec une méthode appropriée.

L'épreuve pourra s'appuyer sur l'étude de un ou plusieurs documents techniques.

Epreuves d'admission

1. ACTION SANITAIRE ET SOCIALE

L'épreuve, précédée d'un temps de préparation de trois heures, comportera un exposé du candidat suivi d'un entretien avec le jury.

Au cours de l'exposé, le candidat devra mettre en oeuvre ses connaissances sur l'histoire de l'action sanitaire et sociale, sur les institutions et les équipements sanitaires et sociaux, sur les institutions judiciaires, sur les incidences économiques de l'action sanitaire et sociale, sur les milieux de vie et de travail des secteurs médicaux et sociaux.

Des documents ainsi que du matériel didactique seront mis à la disposition du candidat.

L'épreuve devra permettre d'apprécier :

- la maîtrise des concepts fondamentaux.
- les capacités de réflexion, d'organisation des connaissances et d'exploitation d'une documentation dans le temps imparti
- les qualités de rigueur de l'expression ainsi que l'aptitude à exposer avec clarté, à ordonner et à mettre en valeur les points essentiels du sujet traité.
- L'aptitude à la communication.

2. TRAVAUX PRATIQUES :

L'épreuve portera sur les techniques d'aide à l'utilisateur, les techniques d'hygiène et de secourisme, les techniques socio-éducatives et d'animation mises en oeuvre dans les structures d'accueil à caractère sanitaire et/ou social et/ou socio-éducatif des personnes semi-autonomes ou non autonomes.

A partir d'un dossier technique ou de documents techniques fournis au candidat, il sera demandé :

- une analyse des données et documents fournis.
- l'organisation et l'exécution de travaux professionnels.

L'épreuve devra permettre d'évaluer :

- le niveau des connaissances technologiques
- la maîtrise et la conduite rigoureuse des techniques mises en oeuvre
- les qualités d'analyse, de réflexion.

3. EPREUVE SUR DOSSIER :

L'épreuve a pour but :

- d'apprécier, pour la discipline ou la spécialité, la connaissance que le candidat a de l'évolution de celle-ci, de ses enjeux dans la société, de ses applications, de sa situation vis à vis des autres disciplines.

- de vérifier les aptitudes à la relation, à la communication et à l'expression orale.

L'épreuve permet de valoriser les expériences et/ ou les réflexions du candidat sur les objectifs, les contenus et les méthodes susceptibles d'être appliquées à la discipline.

L'épreuve prend appui sur un dossier réalisé par le candidat à partir d'une situation empruntée à l'entreprise ou à partir de son expérience professionnelle. Le dossier est constitué d'une ou plusieurs études techniques assorties d'une réflexion sur les conditions de leur exploitation à divers niveaux de formations technologiques et professionnelles.

Déroulement de l'épreuve :

Dans le temps de la préparation, le candidat peut utiliser quinze minutes pour préparer l'environnement matériel de son exposé à partir du dossier qu'il a élaboré.

Exposé.

Il doit mettre en évidence :

- les raisons qui ont présidé au choix du thème.
- la documentation technique rassemblée.
- le travail personnel réalisé (en particulier dans le cas d'un travail d'entreprise, le travail personnel du candidat doit être repéré clairement dans le dossier).
- les objectifs pédagogiques choisis.
- la structure de la séquence choisie, en explicitant en particulier le travail demandé aux élèves et les connaissances nouvelles apportées, ainsi que leur évaluation.

Le candidat expose sans être interrompu par le jury le résultat de ses travaux.

Il peut disposer pour cet exposé d'un environnement audiovisuel et informatique.

Entretien.

Le jury, au cours de l'entretien, pose des questions destinées à :

- approfondir certains points du projet.
- demander la justification des solutions adoptées.
- faire préciser les exploitations pédagogiques possibles.

Modalités d'organisation

Les dossiers préparés par les candidats doivent être adressés au secrétariat du jury dès réception de la convocation aux épreuves d'admission.

Le dossier ne doit pas dépasser cinquante pages (texte dactylographié et annexes comprises).

PROGRAMME PERMANENT DES CONCOURS EXTERNE ET INTERNE DU CAPLP

Section sciences et techniques médico-sociales
(Note du 3-5-2002)

Sciences biologiques et médicales

1 - Biochimie et biologie moléculaire

- 1.1 Composition de la matière vivante.
- 1.2 Structure des biomolécules : protides, glucides, lipides, acides nucléiques.
- 1.3 Fonction des protéines : rôle structural, rôle catalytique, rôle immunitaire.
- 1.4 Éléments de bio-énergétique : oxydations cellulaires et production d'énergie, couplages énergétiques.
- 1.5 Bilans chimiques et énergétiques des principales voies métaboliques.
- 1.6 Génétique moléculaire
 - réplication de l'ADN.
 - transcription de l'ADN.
 - traduction protéique ; code génétique.
 - organisation du génome chez les procaryotes et les eucaryotes.

2 - Biologie humaine et physiopathologie

- 2.1 Biologie cellulaire
 - structure et ultra structure cellulaires.
 - rôle des organites cellulaires.
 - le cycle cellulaire et sa régulation.
 - l'organisation tissulaire et les principaux types de tissus.
 - les dérèglements du fonctionnement de la cellule : les cancers.
- 2.2 Fonctions de nutrition
 - 2.2.1 Milieu intérieur et sang : compositions et rôles
 - 2.2.2 Cœur et circulation sanguine
 - cœur : anatomie et histologie, automatisme cardiaque, révolution cardiaque, contrôle de l'activité du cœur.
 - circulation dans les vaisseaux ; pression artérielle.
 - maladies cardio-vasculaires : athérosclérose, infarctus du myocarde.
 - prévention des maladies cardio-vasculaires.
 - 2.2.3 Digestion et absorption intestinale
 - organisation générale de l'appareil digestif.
 - sécrétions digestives : rôles.
 - motricité et transit.
 - absorption intestinale et transport des nutriments.
 - 2.2.4 Respiration
 - organisation générale de l'appareil respiratoire.
 - transport des gaz respiratoires par le sang.
 - échanges gazeux pulmonaires et tissulaires.
 - prévention des affections respiratoires.
 - 2.2.5 Physiologie rénale
 - organisation générale de l'appareil urinaire.
 - anatomie et histologie du néphron.
 - formation de l'urine.
 - régulation de la composition et du volume des liquides extracellulaires.
 - incontinence urinaire.
- 2.3 Fonctions de relation et d'information
 - 2.3.1 L'appareil locomoteur
 - le squelette : organisation générale.
 - les muscles squelettiques : structure, ultra-structure et propriétés des fibres musculaires striées et des muscles squelettiques.
 - la contraction musculaire.
 - processus traumatiques et dégénératifs de l'appareil locomoteur.

- adaptation des gestes et des postures.

2.3.2 Système nerveux cérébro-spinal

- le tissu nerveux : structure, ultra-structure et propriétés du neurone et du nerf.

- transmission synaptique neuro-neuronique et neuro-musculaire

- activité réflexe – tonus musculaire

- fonctions sensorielles : vision et audition

- fonctions motrices : motricité pyramidale et extra-pyramidale.

- hygiène du système nerveux.

- maladies neuro-dégénératives.

2.3.3 Système nerveux végétatif

- système nerveux végétatif afférent et efférent.

- médullosurrénales.

- réflexes végétatifs.

2.3.4 Système endocrinien

- mode d'action des hormones

- pancréas endocrine et régulation du métabolisme des glucides et des lipides ; diabète pancréatique.

- complexe hypothalamo- hypophysaire.

2.4 Maintien de l'intégrité de l'organisme : mécanisme de l'homéostasie

- rôle intégrateur du foie dans l'organisme.

- régulation de la glycémie.

- thermorégulation.

2.5 Transmission de la vie

2.5.1 Organisation de l'appareil génital.

2.5.2 Gamétogenèse.

2.5.3 Déterminisme neuro-hormonal de la physiologie sexuelle.

2.5.4 Fécondation.

2.5.5 Maîtrise de la reproduction.

2.5.6 Gestation et surveillance de la grossesse.

2.5.7 Éléments de génétique :

- hérédité autosomique et hérédité liée au sexe.

- aberrations chromosomiques et anomalies géniques.

2.5.8 Physiologie et pathologie néonatales

- caractéristiques anatomiques et physiologiques du nouveau-né.

- pathologies néo-natales : prévention.

3 - Immunologie

3.1 Tissus et cellules de l'immunité.

3.2 Immunité non spécifique

- barrières cutanéomuqueuses, flore commensale.

- la réaction inflammatoire et la phagocytose.

- le complément.

- cytokines et cellules cytotoxiques non spécifiques.

3.3 Immunité spécifique

3.3.1 Immunité humorale

- les antigènes.

- les anticorps : diverses classes d'immunoglobulines solubles et membranaires ;

rôle des anticorps ; origine des anticorps.

- la réaction antigène-anticorps : caractéristiques, principaux types.

3.3.2 Immunité à médiation cellulaire

- lymphocytes T

- cellules présentant l'antigène.

- médiateurs chimiques : cytokines et lymphokines.

- mode d'action des lymphocytes T cytotoxiques et des lymphocytes T auxiliaires.

3.3.3 Dysfonctionnements du système immunitaire

- les réactions d'hypersensibilité.

- les déficits immunitaires.

3.3.4 Applications médicales

- vaccination et sérothérapie.

- greffes et transplantation d'organes.

4 - Microbiologie générale et appliquée

4.1 Morphologie, structure, ultra-structure de la cellule bactérienne.

- 4.2 Physiologie bactérienne : nutrition et croissance, types respiratoires, sporulation.
- 4.3 Pouvoir pathogène des bactéries : virulence, toxines
- 4.1 Agents anti-microbiens :
 - agents physiques
 - agents chimiques : désinfectants et antiseptiques, antibiotiques
- 4.2 Eléments de virologie
 - structure et classification des virus
 - infection virale.
- 4.6 Les maladies infectieuses et leur prévention
 - 4.6.1 Définition, épidémiologie, principales phases d'une maladie infectieuse
 - 4.6.2 Méthodes et moyens de diagnostic
 - 4.6.3 Prophylaxie générale : action au niveau des réserves d'agents pathogènes ; action au niveau des vecteurs de contamination, action au niveau de l'hôte réceptif.
 - 4.6.4 Prophylaxie en milieu hospitalier : asepsie et antisepsie, désinfection, décontamination, stérilisation.

Sciences médico-sociales

1 - Les institutions politiques, administratives et judiciaires

- Les institutions politiques : constitution de 1958, organisation des pouvoirs publics.
- L'organisation administrative :
 - . centralisation, déconcentration, décentralisation ;
 - . la région ;
 - . le département ;
 - . la commune ;
- Les institutions judiciaires.

2 - Environnement rural et urbain

- Données démographiques, sociologiques.
- Évolution, incidences sociales et politiques de la ville.

3 - Enfance et famille

- Données démographiques,
- Sociologie de la famille : structure, fonctions, évolution.
- Droit de l'enfance et de la famille : mariage, divorce, filiation, autorité parentale, adoption...

4 - Travail et emploi

- L'emploi : structure sociologique, actions et mesures en faveur de l'emploi.
- Le travail : contrat de travail, conventions collectives, santé et sécurité des travailleurs.

5 - La santé

- Notion de santé, éducation sanitaire, promotion de la santé et déterminants de l'état de santé des populations.
- Indicateurs de santé et état sanitaire de la France.
- Les altérations de la santé :
 - . la maladie : aspects psychologiques, sociologiques et économiques, différents critères de classification ;
 - . l'accident : aspects psychologiques, sociologiques et économiques, différents types, causes.
- Le système de santé en France :
 - . organisation des professions de santé, déontologie et éthique médicale, responsabilité médicale ;
 - . les structures administratives ;
 - . les équipements sanitaires ;
 - . la politique de santé : planification sanitaire, prévention générale et spécifique (maladies à incidence sociale, accidents, handicaps) ;
- Économie de la santé : dépenses de santé, facteurs de consommation, maîtrise des dépenses de santé.

6 - Spécificité de certaines catégories de population et réponses institutionnelles

6.1 Caractéristiques des catégories de population

- L'enfant :
 - . développement psychomoteur, intellectuel, affectif, social ;
 - . problèmes médico-sociaux (prématurité, troubles du comportement, éléments de pathologie, maltraitance).
- L'adolescent :

- . caractéristiques physiologiques et psychologiques ;
- . conduites à risque (MST, toxicomanies licites et illicites, suicide, délinquance, violence, échec scolaire...).
- La femme enceinte :
 - . caractéristiques physiologiques et psychologiques de la femme enceinte, accouchement sous X ;
 - . hygiène et surveillance ;
 - . maîtrise de la reproduction, interruption volontaire de grossesse, procréation médicalement assistée.
- La personne âgée :
 - . données démographiques, autonomie ;
 - . le vieillissement : caractéristiques, facteurs de longévité, incidences économiques et sociales.
- Les personnes handicapées :
 - . différents types et causes ;
 - . aspects psychologiques et sociologiques.
- Les exclus :
 - . caractéristiques et facteurs d'exclusion.

6.2 Réponses institutionnelles

6.2.1 Réponses institutionnelles générales.

- Les services sociaux, les centres sociaux, les structures associatives.

6.2.2 Réponses institutionnelles spécifiques : prévention, prise en charge sociale et médico-sociale.

- L'enfant, l'adolescent, la famille :

- . établissements et services assurant l'accueil et la garde de l'enfant ;
- . le service de protection maternelle et infantile ;
- . le service d'aide sociale à l'enfance ;
- . la protection de l'enfance en danger ;
- . les prestations familiales ;
- . l'institution scolaire ;
- . le service de promotion de la santé en faveur des élèves ;
- . le centre de planification et d'éducation familiale.

- La personne âgée :

- . les structures destinées aux personnes âgées (d'hébergement et de maintien à domicile) ;
- . les revenus.

- Les personnes handicapées :

- . prévention des handicaps : primaire, secondaire et tertiaire ;
- . insertion et intégration ;
- . les structures de prise en charge ;
- . les structures pour adultes handicapés ;
- . les structures pour enfants handicapés ;
- . les revenus et prestations sociales.

- Les exclus :

- . prévention, politique de lutte contre l'exclusion.

7 - L'action sociale

7.1 Les systèmes de protection sociale

- Systèmes de protection sociale français :

- . la sécurité sociale ;
- . l'aide sociale ;
- . la mutualité ;
- . l'assurance ;
- . l'indemnisation du chômage.

- Systèmes de protection sociale européens.

7.2 Politique d'action sociale

- Actions sociales de l'État et des collectivités territoriales.
- Actions sociales du secteur associatif.

Technologie et ergonomie

1 - Techniques de soins, d'hygiène corporelle et de confort (nourrisson, jeune enfant, personne âgée et personne handicapée) : habillage, change, toilette, installation, aide aux déplacements, prise des repas.

2 - Techniques de prévention, de sécurité et de secourisme

Conduite à tenir en cas de :

- plaie ;
- brûlure ;
- chute ;
- hémorragie ;
- introduction de corps étrangers, absorption de produits toxiques ;
- hypothermie, hyperthermie ;
- malaises ;
- altération des fonctions vitales.

2 – Techniques éducatives et d’animation

fabrication d'éléments supports d'activités socio-éducatives et de loisirs

- techniques de jeux et de loisirs :
 - . jeux individuels, jeux de groupe ;
 - . récits, contes ;
 - . commentaires de vidéos, de films ;
 - . chants, expression musicale, expression corporelle ;
 - . activités manuelles ;
 - . activités extérieures.
- techniques d'animation :
 - . élaboration de projets d'activités ;
 - . modes d'animation ;
 - . conduite de débats.

4 - Réglementation régissant les établissements d'accueil

5 - Compétence des personnels

6 - Ergonomie

BIBLIOGRAPHIE

Il s'agit d'une bibliographie indicative et non exhaustive. Parfois redondante sur certains thèmes, elle peut cependant apporter des éclairages différents. Il sera néanmoins nécessaire d'effectuer un choix. Certains ouvrages sont d'un niveau universitaire, d'autres sont d'un niveau plus simple et peuvent parfois permettre une première approche du sujet.

Pour les sciences médico-sociales, les candidats pourront également se documenter au Réseau National Ressources en Sciences et Techniques Médico-Sociales (RNRSMS)

(Lycée Jean Jaurès - 280 avenue Jean Jaurès,
92290 CHATENAY MALABRY -tél.: 01 40 83 40 53-

Adresse électronique du RNRSMS @ac-versailles.fr site : <http://www.ac-créteil.fr/sms>)

LEGISLATION ET ACTION SANITAIRE ET SOCIALE

Droit de la Sécurité sociale JJ. DUPEYROUX - Précis - Ed. DALLOZ

Droit de la Santé publique J. MOREAU D. TRUCHET - Mémento - Ed. DALLOZ

L'Aide sociale aujourd'hui, après la décentralisation, A. THEVENET - Ed ESF

Action et aide sociale E. ALFANDARI - Précis - Ed. DALLOZ

Les institutions et organismes sociaux VERDIER - Ed ESF

Santé publique DION, G.BRUCKER, D. FASSIN - Ed Ellipses

Manuel de santé publique LEVY, CAZABAN, DUFFOUR, JOURDAN - Ed MASSON

Les institutions sanitaires et sociales D.CECCALDI (manuel) - Ed. FOUCHER

L'organisation de la santé et de l'action sociale D. MOULINOT - D. ROGEAUX (manuel) - Ed. FOUCHER

Droit constitutionnel et institutions politiques B. JEANNEAU - Ed. DALLOZ

Droit administratif RIVERO - Précis - Ed. DALLOZ

Droit du travail G. LYON-CAEN, J. PELISSIER - Précis - Ed. DALLOZ

Droit du travail, RIVERO, J. SAVATRIER - Ed PUF - Collection Thémis

Droit Civil, 3. CARBONNIER - la famille- Ed PUF - Collection Thémis

Droit Civil, DUPONT DELESTRAINT - Ed. DALLOZ Capacité en droit

Choisir toujours les éditions les plus récentes et ajouter des revues.

BIOLOGIE

Manuel d'anatomie et de physiologie, S. H. NGUYEN - Institut de formation en soins infirmiers. Ed. LAMARRE

Anatomie et physiologie humaine, E. MARIEB - Ed. PEARSON Education traduction française R LACHAINE

Précis d'anatomie et de physiologie (texte et atlas), M. LACOMBE - Ed. LAMARRE

Précis de physiologie, A. CALAS, J.F. PERRIN, C. PLAS, P. VANNESTE- Ed. DOIN

Biologie humaine, J. FIGARELLA, M. ACHARD, N. PIERRE, P. BOURGOGNE- Ed. LANORE

Microbiologie, PRESCOTT, MORLEY, KLEIN, - Ed. DE BOECK Université

Cours de microbiologie générale A. MEYER, H. LECLERC, J. DEIANA, - Ed. DOIN

SCIENCES MEDICO-SOCIALES

Pharmacie, J. CHALEON - Ed. MALOINE

Communication et réseaux de communication, R. MUCCHIELLI - Ed. ESF

Les bases de communication humaine, MYERS – Ed. MAC GRAW HILL

Comment la parole vient aux enfants, BOYSSOU, BARDIES - Ed. Odile JACOB

Les crèches, F. DAVIDSON, P. MAGUIN - collection la vie de l'enfant - Ed. ESF

La commune et l'enfant, M.P. BELHOMME, N. GROS VERHEYDE, E. STROESSER, A.

VANDENBROUCK - Les guides de l'action locale - Ed. FOUCHER

Elever un enfant handicapé, C. Délia CONTRADE - Ed ESF

Le vieillissement, R. LADISLAS - collection "La croisée des sciences" - Ed. CNRS - BELIN

Vieillesse et gériatrie : les bases physiologiques P.S. TIMIRAS, - Presses de l'université Ed MALOINE
Dossiers documentaires (adolescence, drogues et toxicomanies, le médicament ...) Ed. INSERM - NATHAN
Actualité et dossier en santé publique, trimestriel, (soins palliatifs et accompagnement, maladies et risques émergents, la santé des jeunes, santé et environnement,) - Documentation Française

TECHNIQUES SANITAIRES ET SOCIALES – ANIMATION

Médecine et soins infirmiers, A.SCHAFFER, N. MENCHE - Ed MALOINE
L'observation Aide soignante, M.O.RIOUFOL - Ed. MASSON
Fiches de soins T1 - les règles d'OR de l'aide soignant, M.O.RIOUFOL - Ed. MASSON
La toilette dévoilée M.A. DELOMEL, Ed. Seli Arslan
La personne âgée, rôle de l'aide soignant, BEAULIEU - Ed. MASSON
Préparation au CAFAD, J. GASSIER, C.MOREL HAZIZA - Ed. MASSON
Personnes âgées : une approche globale de soins par besoins, L. BERGER, D. MAILLOUX, POIRIER, collection Sciences Infirmières - Ed. MALOINE
Techniques de manutention, M. AUTISSIER - Ed. LAMARRE
Pratiques de l'ergonomie à l'hôpital, R.VILLATTE, C.GADBOIS, - INTEREDITIONS
Pratiquer... animation pour les personnes âgées, S. et J. CHOQUE - Ed. LAMARRE
La personne âgée n'existe pas, J. MESSY - Petite bibliothèque PAYOT
Enseigner la relation d'aide, CHALIFOUR - Ed. LAMARRE
Nouveaux cahiers de l'infirmière (N°5 Hygiène, ...) - Ed. MASSON
Hygiène et prévention des infections nosocomiales, M. GODART - Ed. MASSON
Guide de l'auxiliaire de puériculture, GASSIER, GEORGIN - Ed. MASSON
Fiches de jeux - Ed. FRANCA
Animation - collection de 0 à 7 ans -Ed. FLEURUS
L'animation de groupes de culture et de loisirs, E. LIMBOS - Ed ESF
L'animation (mensuel pratique de l'animation éducative, sociale, sportive et culturelle).